



Au cœur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 17 - Décembre 2018 / Janvier / Février 2019

Aire sur l'Adour

Aire sur l'Adour

Aire sur l'Adour

AIRE SUR L'ADOUR DEMAIN

Interview de Monsieur le Maire

p. 8

Zoom sur... :
Les Aturins récompensés
p. 7

Cadre de vie :
Les itinéraires cyclables
p. 11



Retour en images sur...



Samedi 1^{er} septembre

Forum de toutes les associations aturines

Pour la première fois, et selon la volonté de la Municipalité, le Forum des associations s'est ouvert à toutes les catégories d'associations aturines et ce fut un succès. Ainsi près de cinquante associations étaient présentes au Parc municipal pour se faire (re)connaître et bien sûr pour l'inscription des adhérents.

7 au 18 septembre

Exposition

La Ville et la Médiathèque ont réalisé, à l'initiative de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance) d'Aire sur l'Adour, l'exposition : "Les femmes et la Résistance". La Ville a ainsi pu présenter des archives exceptionnelles telle que la carte des abris en cas d'attaque aérienne, des Avis à la population dictés par l'occupant nazi, des actes de guerre et de Résistance locale.



Archive municipale 4H51



15 et 16 septembre

Journées du patrimoine

Le public fut nombreux pour visiter la crypte restaurée de Sainte-Quitterie. Il a découvert également les entreprises qui ont participé à cette restauration. Elles proposaient d'apprécier leurs métiers d'artisanat d'art. Les visites plus traditionnelles, réalisées par le service municipal Patrimoine : ancien Carmel, Hôtel de Ville, Cathédrale mais aussi du patrimoine naturel avec le lac du Brousseau, avec la participation du service municipal Espaces verts et Naturels, ont affiché plus que complet.



11 novembre

Centenaire de l'Armistice du XI novembre 1918

La commémoration de cette année marquait le centenaire de l'Armistice qui mit fin à la Grande Guerre. A circonstance exceptionnelle, hommage exceptionnel... Ainsi après un office religieux animé par les chanteurs d'Iturri Lagunak, une exposition réalisée par les élus du CMEJ permettait de se rappeler des Aturins morts pendant ce conflit, de découvrir les hôpitaux militaires présents sur le territoire et de connaître l'histoire du Monument aux Morts. Puis, lors de la cérémonie patriotique, le Maire et les élus du CMEJ ont planté un "Arbre du Centenaire".

Edito du Maire

Sommaire

EN BREF... page 4

CONSEIL MUNICIPAL page 5

NUMEROS UTILES page 5

VIE ASSOCIATIVE page 6

Le Secours Catholique

ZOOM SUR... page 7

Les Trophées aturins

AIRE SUR L'ADOUR DEMAIN page 8

Interview de Monsieur le Maire

CADRE DE VIE page 11

POINT SUR LES TRAVAUX... page 13

ETAT-CIVIL page 14

EXPRESSION POLITIQUE page 14

AGENDA page 15

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour" n° 17 - Décembre 2018 / Janvier / Février 2019

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : novembre 2018

ISSN : 2610 - 2676

Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.

Chère Aturine, Cher Aturin,

Il est des moments où l'intérêt personnel prend le pas sur l'engagement au service du public. C'est ce que le politique a de plus détestable et que nous venons de connaître. Par le vote "contre" de sept élus de la majorité municipale, le projet de piscine couverte a été rejeté par le Conseil municipal le 18 octobre dernier. Ce projet, vous avait été présenté dès la campagne des municipales, et certains d'entre vous avez sûrement voté pour nous pour cela. Depuis, ce projet nous l'avions mûri et fait évoluer pour qu'il soit en adéquation avec les attentes actuelles des Aturins et qu'il puisse s'adapter dans le temps.



Je ne cache pas que ce vote est une grande déception, c'est pourquoi j'ai souhaité, en toute franchise et vérité, comme toujours, prendre la parole dans ce magazine municipal pour vous parler de ce que nous faisons, de ce que nous avons fait et de ce que nous ferons pour les Aturins et leur bien-être, au nom de l'intérêt général.

Ce bulletin municipal fera aussi la part belle à l'amélioration du cadre de vie. Bénéfice notable pour les Aturins, le plan déplacements doux a permis la création de 5,7 km de pistes cyclables depuis 2014. Simple piste cyclable ou voie partagée avec les piétons, elles permettent des déplacements plus aisés et plus sécurisés pour tous et excellents pour la santé mais aussi pour la planète. C'était une promesse, elle se concrétise !

Le quai des Graverots est terminé, viendra ensuite le temps de ses aménagements paysagers. Il offrira un nouveau visage à notre ville, comme le sera la rue René Méricam dans quelques mois.

Nous venons de célébrer grandement le centenaire de l'Armistice de 1918, je suis fier du travail du CMEJ qui répond ainsi au devoir de mémoire auquel je suis très attaché : car lui seul évitera aux horreurs de l'histoire de se reproduire.

Enfin, il est temps désormais de penser aux Fêtes de fin d'année qui arrivent à grands pas. Avec elles viendront les animations de Noël : patinoire, marché, illuminations... Et j'espère que pour vos achats vous aurez à cœur de vous rendre dans nos commerces aturins. Je vous souhaite de passer de bonnes Fêtes, en famille, entre amis.

Xavier Lagrave
Maire d'Aire sur l'Adour



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr

et suivez la ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"



En bref...



CONDUCTEURS : ATTENTION ESCROQUERIE

La Police Municipale tient à alerter sur l'escroquerie dite au rétroviseur. Celle-ci consiste à faire croire à un conducteur, généralement âgé, qu'il a commis un accident en lui présentant un véhicule déjà endommagé (intentionnellement). Le conducteur de la voiture "accidentée" contacte par téléphone un assureur (en réalité un complice) qui va conseiller de réaliser directement un dédommagement en espèce. L'escroc peut même aller jusqu'à accompagner la victime à un distributeur de billets.

Soyez prudents et n'hésitez pas à faire appel à la Gendarmerie par téléphone au 17.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le dimanche 26 mai 2019 les citoyens européens seront appelés à élire leurs députés. Afin de pouvoir voter, assurez-vous que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), les personnes ayant déménagé (même sans changer de ville) ou allant voter pour la première fois doivent s'inscrire volontairement auprès de leur mairie avant le 31 décembre 2018 (certains cas particuliers permettent de s'inscrire après cette date). Le service Etat-civil vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 19 h le vendredi).

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire en ligne : www.aire-sur-adour.fr



© Photo : andriano_cz Crédits iStock



TRI DU VERRE

Le SICTOM alerte sur la présence de verre dans les sacs de déchets ménagers. Ne pas déposer son verre dans les dix-huit conteneurs prévus à cet effet empêche son recyclage et présente également un risque pour les personnels en charge de la collecte des déchets. Enfoui avec les ordures ménagères, le verre mettra quatre mille ans à disparaître alors que ce matériau est recyclable à l'infini.

Pour retrouver les consignes de tri : sictomouest.blogspot.com

CMEJ

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes dispose d'un nouveau responsable en la personne d'Aurélien Saint-Marc, un des animateurs du Centre de loisirs. Un an après leur élection, les vingt-neuf élus ont tenu une séance plénière le mercredi 17 octobre, en présence du Maire et de Conseillers municipaux. L'occasion de revenir sur leurs actions, de proposer leurs projets pour la suite de la mandature et de présenter leur voyage à Hendaye.

Nous souhaitons également la bienvenue à Hervé Soulard, nouveau directeur du Centre de loisirs.



UN BOWLING ET PAS SEULEMENT...

L'ancien bâtiment de la "Halle aux vêtements", inoccupé depuis le départ de l'enseigne, rue Henri Potez et racheté par la Ville en 2017, est dorénavant loué à Thomas Gamon, qui est en train d'y créer le "AIRE STRIKE café". Ce nouveau lieu de loisirs accueillera un bowling de quatre pistes, des jeux de réalité virtuelle, un laser game, un escape game, une salle de jeux, mais aussi un espace dédié aux enfants et un café. Ces différents espaces de jeux ouvriront ces jours-ci et le bowling en début d'année. Afin de faciliter son implantation, la Municipalité a modulé les loyers le temps de son installation, pour soutenir le développement de cet espace de jeu.

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en séance le jeudi 18 octobre 2018. Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées.

18 octobre

- Attribution de dix-huit Allocations à la conduite automobile (Auto prem's) ;
- Versement d'un fonds de concours à hauteur de 11 418,12 euros de la commune à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour pour la réalisation des travaux de voirie de la coste de Lariou et adoption du plan de financement définitif afférent à ces travaux d'aménagement ;
- Approbation du CRAC (Compte Rendu Annuel d'Activité) 2017 établi par la SATEL et relatif à la concession d'aménagement concernant l'éco-quartier de Lariou ;
- Acquisition par la commune pour l'euro symbolique d'une parcelle de terre de 55 ares à usage de voirie sise Laclabère sud, appartenant à la SATEL ;
- Cession de deux parcelles de terrain du collège de la Cité scolaire Gaston Crampe au profit du Conseil Départemental des Landes, à titre gratuit conformément aux dispositions du Code de l'Education ;
- Incorporation d'une partie des parcelles de l'Association Française de Remembrement d'Aire sur l'Adour et Cazères sur l'Adour (AFR), suite à sa dissolution, dans l'actif de la commune pour l'euro symbolique et transfert de l'excédant de l'AFR ;

- Incorporation des parcelles de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier d'Aire sur l'Adour (AFAF), suite à sa dissolution, dans l'actif de la commune pour l'euro symbolique et transfert de l'excédant ;
- Ouverture de crédits pour la cession à l'euro symbolique de la Salle d'Animation ;
- Paiement de la somme de 32 792,95 euros au profit du SYDEC pour la réalisation des travaux d'éclairage sur le giratoire de la route de Bordeaux ;
- Paiement de la somme de 2085,38 euros au profit du SYDEC pour la réalisation des travaux d'éclairage public à Mestade ;
- Création de trois emplois d'agents non-titulaires, emplois temporaires au service des Sports, au service Urbanisme et au Centre Technique Municipal ;
- Signature d'une convention de mise à disposition des services entre la commune et la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, suite au déclassement des voies départementales en voies communales reconnues d'intérêt communautaire ;
- Signature d'une convention de mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique avec Mc Donald's ;

- Autorisation donnée au Maire à signer tous les documents afférents au marché public de travaux du quai des Graverots ;
- Rejet du projet de construction de la piscine couverte à la Plaine des Jeux.

MODIFICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par arrêtés municipaux en date du 22 octobre, Monsieur le Maire a décidé de retirer la délégation Urbanisme, Centre-Ville et Commerçants à Marc Havard, premier adjoint, et la délégation Jeunesse, Sport et Associations à Delphine Dauba, quatrième adjointe.

A ce jour ces deux élus restent adjoints mais sans délégation.

Ce retrait de leur charge engendre de fait, la perte de leur indemnité d'élu.

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : www.aire-sur-adour.fr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES :

Point Info Famille Aire et Tursan (PIF) : 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h et jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 h à 12 h, sur rendez vous

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h, sur rendez vous

La Maison des services publics Saint Louis : 4 rue René Méricam. Pour connaître les jours d'ouverture, contacter le 05 58 71 61 65

Logement ADIL 40 : Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 05 58 46 58 58

CAMPING MUNICIPAL "Les ombrages de l'Adour" : www.camping-adour.com

Vie associative

Le Secours Catholique

Avec pas moins de neuf millions de pauvres en France (dont trois millions d'enfants) les actions des associations caritatives sont indispensables. Le Secours Catholique est de celles-ci, présent à Aire sur l'Adour depuis une quarantaine d'années, il vient de connaître quelques changements et souhaite développer ses activités d'entraide.

Fondé au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le Secours Catholique - Caritas France est une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, membre de la confédération Caritas Internationalis. L'association apporte tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, partout où le besoin s'en fait sentir.

Fidèle à l'esprit de ses origines, le Secours Catholique enracine son action dans l'aide apportée aux autres. Cette aide associative se porte sur tous, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires.

L'antenne aturine du Secours Catholique, coordonnée par Marcelle Dedeban, dépend de la délégation des Pays de l'Adour dont le siège est à Anglet.

Composée d'une dizaine de bénévoles actifs, l'association étend son action à Aire sur l'Adour et dans ses environs landais.

Leur volonté est de rompre l'isolement des personnes en précarité par l'accueil, l'écoute et le soutien. La vente de vêtements, jouets, livres et bibelots dans un état "presque neuf" (car sélectionnés et triés par les bénévoles) est l'occasion principale pour rencontrer et partager un moment de solidarité où chacun apporte, reçoit et apprend des autres.

Ces ventes se déroulent tous les mardis de 14 h à 17 h (et prochainement lors d'une autre demi-journée supplémentaire) dans les nouveaux locaux du Secours Catholique au 4 rue René Méricam (entre le Centre Saint-Louis et l'école Jeanne d'Arc).

Présents depuis toujours au sein de l'ancien Carmel, l'association a dû rendre les clefs et s'est retrouvée embêtée dans sa recherche. Avec le soutien de la Municipalité, un nouveau lieu, plus adapté et rénové, leur a été mis à disposition gratuitement, par la Ville, depuis le début de cette année.

Dans ses nouveaux locaux l'antenne aturine du Secours Catholique peut ainsi voir ses actions se développer avec l'aide de nouveaux bénévoles. Des projets d'aide au transport, de soutien et d'accompagnement à domicile sont actuellement à l'étude.

L'association est également en lien avec les assistantes sociales pour répondre à des besoins financiers, souvent urgents. Ce



Les nouveaux locaux au 4 rue René Méricam

soutien s'ajoute à un suivi et à un accompagnement du bénéficiaire.

L'assistance du Secours Catholique comporte de multiples facettes mais répond toujours aux besoins quotidiens des plus démunis. Afin de recueillir des fonds, les bénévoles aturins organisent trois lots annuels.

En cas de besoin ou par souhait de les aider, vous pouvez les rencontrer dans leurs nouveaux locaux ou les contacter :

07 87 64 49 88 - 05 58 71 77 32 - dominique.julmann@orange.fr



Une partie de l'équipe aturine et le nouveau local...

Accueil, écoute et accompagnement avec le Secours catholique



* © Secours catholique

Les Trophées aturins

Lors du Forum de toutes les associations aturines, Monsieur le Maire a décerné les Trophées aturins aux membres de six associations qui se sont illustrés par leurs résultats considérables lors de la saison passée et ont fait honneur à leur association et à la Ville, toutes deux fières de leurs performances. Mention particulière pour le Aire Bridge Club et l'Ecole de Budo qui ont remporté des championnats nationaux et se sont vus remettre la Médaille de la Ville.



Aire Bridge Club *



Ecole de budo



L'ensemble des Récompensés



Avenir Aturin Rugby *



Avenir Aturin Rugby *



Avenir Aturin Tennis *



Judo Club Aturin



Air Land Modélisme *

Les Récompensés :

Aire Bridge Club :

Dominique Boulin
Serge Gachet
Marie-Reine Laffitau
Marc Lafitte
Carmen Pailhes
Monique Sauvignac



Ecole de budo :

Brian Demanget
Eric Pina
Raymond Kadenbach
Maxime Seretti
Pierre Pina
Jocelin Demanget
Julien Guillouard



Avenir Aturin Rugby :

Mathieu Baque
Julien Berdoulet
Andy Berge
Lucas Boschat
Théo Bourrec
Jérémy Capbern
Pierre Cassaigne
Florian Courroumate

Alex Destephen
Quentin Ducournau
Paul Dussau
Hugo Jourdan
Quentin Lafargue
Thomas Lestremau
Théo Manciet
Léo Micas
Louis Perrin
Xavier Pomente
Cédric Rande
Romain Saint-Germain
Jules Tastet
Paul Vandenburie
Jules Villeroux
-
Quentin Arrassus
Dylan Camarazo
Rémi Cassaigne
Antoine Cauzette
Anthony Chechin
Adrien Clair
Hugo Cornut
Romain Darbo
Robin Destenaves
Pierre Destephen
Eddy Diagne

Alexandre Dubertrand
Anthony Ducoussو
Bastien Dupouy
Aloïs Kadenbach
Bertrand Labat
Vincent Labrouche
Elvis Lagache-Guery
Simon Lamude
Alexis Mijatovic
Paul Puchouau
Nicolas Riba
Nicolas Saint-Germain
Matthias Sarrade
Hugo Serfs

Avenir Aturin Tennis :

Valentin Deleu
Nathalie Parisot
Laurent Pilet
Alain Tournaire

Judo Club Aturin :

Maguy Prigent

Air Land Modélisme :

Florent Pedoni
Patrick Polese

Aire sur l'Adour demain

Interview de Xavier Lagrave, maire d'Aire sur l'Adour



Xavier Lagrave

Au cœur des Aturins : Monsieur le Maire, le 18 octobre dernier, le Conseil municipal a rejeté le projet de piscine couverte. Que devient ce projet ?

Xavier Lagrave : Il faut bien comprendre que ce projet a été présenté par l'ensemble de mon équipe aux Aturins lors de la campagne municipale de 2014. Aujourd'hui, il va de soi que ce projet est malheureusement retardé mais je le représenterai dès 2020 à l'ensemble des Aturins. Je suis quelqu'un de pugnace, j'irai au bout de mon engagement et de mes convictions. Bien évidemment je ne peux que regretter que ce beau projet n'ai pu se faire durant ce mandat. Et pourquoi ? Par simple cupidité, par des élus avides de pouvoir, qui préfèrent faire passer leurs propres intérêts plutôt que l'intérêt général. Je suis dépité car d'après les retours que nous avons de la population, les Aturins sont excessivement déçus. Non seulement que le projet ne se fasse pas, alors qu'il était tant attendu, mais aussi par le manque de moralité de certains élus de la majorité qui sont capables de retourner leur veste.

ACDA : Pourquoi ce projet, annoncé dès 2014, n'a été proposé au vote que maintenant ?

XL : Vous imaginez bien qu'un tel projet ne peut être lancé sans études techniques mais surtout sans une analyse pointilleuse des finances de notre ville. Celles-ci, quand nous sommes arrivés, n'étaient pas catastrophiques mais elle ne nous permettaient pas d'intégrer un tel investissement. Et surtout des dossiers comme GES, l'écoquartier de Lariou, la mise aux normes de

l'accessibilité des bâtiments communaux, une capacité d'autofinancement trop faible ont plombé notre enthousiasme de la campagne électorale. De plus, la révision du Plan Prévisionnel des Risques et Inondations (PPRI) entrepris par la préfecture a très vite démontré l'impossibilité de tout développement et agrandissement sur le site actuel de la piscine municipale. Il a donc fallu se tourner vers une piscine couverte neuve sur un site idéal pour le développement du sport : la Plaine des jeux. Un projet certes plus onéreux en matière d'investissements (mais amortis sur 25 ans) mais par contre plus économique pour le coût de fonctionnement annuel. Voilà donc pourquoi le projet de la piscine couverte n'a pas été lancé dès le début. Il est évident que je me devais d'intégrer cet investissement à 8,5 millions d'euros dans les finances de la ville. J'ai démontré, à chaque réunion d'élus, que le travail réalisé sur l'assainissement des finances publiques permettait la viabilité de ce projet de piscine couverte à Aire sur l'Adour.

ACDA : Au lendemain de ce vote, vous avez retiré leurs délégations aux adjoints Marc Havard et Delphine DAUBA, qu'est-ce que cela implique ?

XL : Donner délégation à des élus, qu'ils soient adjoints ou pas, est une marque de confiance. L'autorité territoriale municipale est détenue par le maire, et lui seul. Cependant le maire peut donner des "pouvoirs" à des élus, et notamment aux adjoints. Les adjoints doivent normalement suivre la politique de la majorité municipale. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Nous l'avons, entre autre, vu lors du dernier Conseil municipal. Ainsi, comment voulez-vous avoir confiance en des personnes qui un jour vous disent : "oui pour la piscine couverte à la Plaine des jeux" et le lendemain vous disent "non", en expliquant qui plus est qu'ils ne sont pas au courant de ce projet.

Cela n'étonne donc personne, dans le monde politique, journalistique et citoyen que ces délégations soient sorties. Si ce n'est peut être les intéressés, eux-mêmes, Monsieur Havard et Madame Dauba ?

ACDA : Vous avez placé l'assainissement des finances en priorité de votre mandat. Qu'en est-il aujourd'hui ?

XL : Comme je l'ai dit, c'est vrai que la population nous a mandatés pour maintenir, assurer, continuer et développer le service public, leurs services. C'est ce que nous faisons depuis le début. Mais aussi faire attention aux finances publiques, à leurs deniers publics. Parce que, je le rappelle, à chaque fois que nous dépensons un euro pour la ville c'est le contribuable qui y participe par le biais des impôts. Donc on se fait fort de regarder les dépenses publiques et je pense, et j'estime, que nous avons bien fait puisque la dette de la ville a diminué de plus d'un million d'euros en trois ans. Nous avons largement amélioré notre désendettement. Mais qu'est-ce que la capacité de désendettement ? C'est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui permet de calculer en années, le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette. En 2014, il fallait à la ville d'Aire sur l'Adour 13 ans pour se désendetter entièrement. Aujourd'hui, il lui faut seulement 4 ans. Pour rappel, le seuil limite national est de 12 ans pour une ville comme Aire. Je pense que c'est un effort financier significatif qui a été réalisé au sein de la ville. Depuis 2014, nous avons sensibilisé, au quotidien, les agents et les responsables de services pour que l'on continue à assurer le service public tout en essayant de faire des économies. Et pour preuve, nous avons réussi à passer d'un bénéfice, je vais le dire comme cela, de 500 000 euros à un bénéfice de plus 1,3 millions d'euros tous les ans, sans augmentation d'impôts locaux. N'est-ce pas cela une bonne gestion et ce qu'attendent les citoyens de leurs élus ?

ACDA : Vous évoquez régulièrement le dynamisme de la commune, concrètement comment pouvez-vous justifier cette vitalité ?

XL : Aire sur l'Adour est une ville dynamique et je suis très heureux qu'elle attire de plus en plus de monde. Ce n'est pas le seul travail de la Municipalité, c'est le travail de tout un collectif, y compris des Aturins qui travaillent tous les jours pour faire avancer les choses. Le projet de la piscine à la Plaine des jeux est un vecteur de ce dynamisme. Mais c'est sans compter sur les entreprises aturines qui œuvrent au quotidien. De plus, certaines enseignes internationales, telles que Mc Do, ont souhaité s'implanter dans notre ville. Ce ne sont pas des philanthropes, aussi s'ils s'installent dans une ville comme Aire, c'est qu'ils croient en une véritable opportunité et en un avenir serein. J'ai parlé des entreprises, mais c'est

aussi sans compter sur les commerçants. Alors oui, il ne faut pas se voiler la face. Aire sur l'Adour est aussi confrontée au problème de la vacance des commerces en centre-ville. Mais cela reste, et doit rester, marginal. Nous avons la chance d'avoir l'association des commerçants (UC2A) très active. Elle est d'ailleurs reconnue comme étant l'association de commerçants la plus dynamique du département des Landes. Avec elle, la Municipalité travaille pour que la ville se développe. Nous avons aussi la chance d'avoir un tissus associatif très actif et développé, des commerces en centre-ville et en périphérie, un pôle de santé important avec une clinique et des médecins qui se regroupent pour offrir des soins médicaux sur l'ensemble de notre territoire. Et c'est sans compter sur le monde éducatif, au travers des écoles, collège, lycées, maison familiale... Alors oui, je peux dire que notre ville a plein d'atouts. Il faut persévéérer pour la rendre encore plus attractive.

ACDA : L'obtention de la deuxième fleur au concours des Villes et Villages fleuris est une reconnaissance. Concrètement qu'est-ce qui a changé ?

XL : Effectivement l'obtention de cette deuxième fleur a été l'aboutissement d'un travail effectué par toutes nos équipes. L'ensemble des agents municipaux, pas seulement ceux du service Espaces verts et Naturels, ont été impliqués. Ils ont su mettre en valeur leur professionnalisme pour le fleurissement et l'environnement de notre ville, tout en respectant les pratiques écologiques actuelles. C'est un travail d'équipe pour le service public. Cette deuxième fleur est une récompense pour toute notre ville. Elus et agents ont réussi à améliorer le quotidien de tous les Aturins et le bien vivre à Aire. On peut également noter une amélioration du cadre de vie des habitants de la Résidence de Guillon avec la création des Jardins du Grillon qui a été une vraie réussite.

ACDA : Où en est le plan vélo initié dès 2014 ?

XL : Une de nos promesses de la campagne de 2014 était la réalisation de pistes cyclables à Aire. Les Aturins avaient entendu nos propositions. Aussi depuis que nous sommes élus nous avons établi un plan détaillé pour pouvoir réaliser ces voies. Chaque année, lors de la présentation du budget, nous prévoyons une somme pour ce projet. Aussi à ce jour, plus de 5 km de pistes cyclables ont été développés. Grâce à ces réalisations les Aturins peuvent se déplacer à vélo en toute sécurité. Notre équipe municipale prouve à nos citoyens que nous sommes à leur écoute.

ACDA : Les travaux de l'Hôtel de Ville ont été annoncés, quand débuteront-ils ?

XL : Actuellement les travaux de la salle du Trésor sont en cours. Il faut savoir que le chantier concernant la réhabilitation totale de l'Hôtel de Ville s'élève à 2 millions d'euros. Nous avons budgétisé la première tranche, lors du dernier budget principal, pour un montant de 1,2 millions d'euros. Ces travaux concernent la façade et la toiture côté rue Gambetta ainsi que celles de la cour mitoyenne à la Cathédrale. Suite au retard de l'Etat, dont nous dépendons, ils ne débuteront qu'en 2019.

ACDA : En matière d'investissements, quels seront les projets de la Ville pour 2019 - 2020 ?

XL : Comme je viens d'en parler, les travaux de l'Hôtel de Ville sont très importants budgétairement. C'est un chantier d'une grande ampleur laissé de côté depuis très longtemps. Nous continuerons également la rénovation des quartiers en poursuivant les travaux de la rue René Méricam. Le calendrier établi de l'AD'AP nous permettra de réaliser la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux. Notre action se portera également sur le quotidien des Aturins. Nous continuerons à soutenir les forces vives de la commune que sont les associations. Nous les aiderons tant par le maintien de leurs subventions que par le règlement des fluides (eau, électricité...) des locaux mis à leur disposition. Les agents seront toujours présents pour les diverses manifestations organisées par celles-ci. Grâce à eux, également, grâce à leur travail quotidien nous continuerons à rendre notre chère ville, plus dynamique et plus attractive. Les Aturins nous ont fait confiance, nous leur prouverons qu'ils ont eu raison.

Le plan déplacements doux : itinéraires cyclables

Le plan global de création d'itinéraires cyclables a été initié dès 2014, alors que pas une seule réelle voie cyclable n'était présente sur le territoire aturin. Il répond à une triple attente : sécurité pour tous les usagers, avantages environnementaux et bénéfices en terme de santé.

Ce fut en premier lieu l'avenue du IV septembre, puis l'avenue de la gare et la route du Houga et ce sera cette année la coste de Larriou.

Que ce soit des pistes cyclables ou des zones partagées (piétons et circulation douce) la ville comptera désormais, pas moins de 5,7 km d'itinéraires cyclables d'ici la fin de l'année.

Une importance est portée à la sécurité tant des usagers de ces voies que des automobilistes présents à côté. C'est pourquoi, dès que cela est possible (et justifié), soit un terre-plein est laissé entre les deux espaces soit un "boudin de séparation" est créé. Les traversées de rues sont également facilitées et sécurisées par un zonage spécifique. Quant aux voies, elles bénéficient de signalisations tant verticales qu'horizontales.

Par ailleurs, les différentes "zone 30" offrent aux cyclistes un espace de circulation plus adapté.

Chaque nouvelle création de voie cyclable s'accompagne d'une réflexion sur le stationnement qui doit l'accompagner. Ainsi à la Plaine des sports des arceaux d'attache avaient été installés. De nouveaux équipements seront installés en centre-ville en lien avec les différentes rénovations urbaines.

Que ce soit pour les loisirs, pour les trajets du quotidien, pour les sorties du dimanche voire pour la compétition, le vélo prend de plus en plus d'importance dans la vie des Français. La preuve en est avec la création d'un Plan vélo au niveau national (ce plan gouvernemental a pour objectif de multiplier par trois son utilisation pour les usages du quotidien, d'ici à 2024).

Le plan global aturin va se perpétuer jusqu'en 2020, offrant aux Aturins un réseau conséquent. Ainsi de nouveaux itinéraires seront réalisés essentiellement pour créer des connexions entre les itinéraires cyclables existants tout en favorisant l'accès aux lieux de la vie aturine.



Piste cyclable partagée, route du Houga

A vélo en toute sécurité

Quelques équipements sont obligatoires pour les cyclistes :

- un phare et des catadioptrès blancs à l'avant et rouges à l'arrière pour voir et être vu ;
- un avertisseur sonore ;
- un gilet/chasuble réfléchissant pour la nuit ;
- un casque pour les enfants de - 12 ans (et vivement conseillé pour tous).



La coste de Larriou

Et coste de Larriou

La coste de Larriou est en travaux (voir page 13). Ainsi la Ville y réalise un cheminement piétonnier sur un côté et une voie cyclable sur l'autre soit deux fois 1,2 km.

Ces aménagements seront bénéfiques à la sécurité de tous sur cette voie très passante.

Plus tard, quand l'avenue de Béarn sera refaite (comme la Ville le souhaite grandement), la piste cyclable continuera jusqu'à la Cité scolaire Gaston Crampe pour permettre aux élèves et personnels de l'établissement de pouvoir y accéder à pied ou à vélo.

Quai des Graverots

Les travaux de cette voie emblématique d'Aire sur l'Adour sont en train de se terminer. La rue la plus photographiée de la ville bénéficie d'une réfection totale de sa voirie depuis le printemps dernier.

Elle sera désormais en sens unique de la rue de Jaunet vers la place Madaule.

L'ancienne rambarde a été déposée et une passerelle piétonne à encorbellement est en train d'être créée tout le long du quai sur 1,5 m de large. Nouveau lieu de promenade, elle permettra de profiter, en toute sécurité, de la vue sur l'Adour tout en valorisant le patrimoine urbanistique de la ville.

Les éclairages ont été revus avec la pause de nouveaux réverbères équipés de lampes LED. Un nouveau mobilier urbain sera aussi installé.

Le service municipal Espaces verts et Naturels s'est associé aux étudiants en deuxième année du BTS Aménagements paysagers du CFAAH de Oeyreluy (Landes) pour réaliser les quatre îlots. Les élèves ont établi un cahier des charges et sont venus voir le chantier le 17 octobre dernier afin de réaliser une palette végétale et de mettre en œuvre techniquement ces éléments végétalisés sur le site. Ce travail fait partie de leur contrôle continu. Chaque élève présentera son travail (dossier et oral) courant janvier. Cette initiative entre dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris qui a déjà remis deux fleurs à la commune.

Pour rappel, ces travaux sont chiffrés à 862 215,60 € TTC.

Par ailleurs, permettant d'accéder au quai, la rue de Jaunet voit ses travaux de réfection des réseaux se terminer avant que ne soit réalisé l'enrobé.



Le quai en cours de réaménagement



En pleine réflexion pour la végétalisation

De l'art dans la rue

Le street-art arrive sur les murs aturins, à l'initiative de Claire Haupt, conseillère municipale. Une première fresque a été réalisée sur le mur de l'entrée principale du Stade municipal. Représentant une mêlée, cette peinture met à l'honneur l'Avenir Aturin Rugby. Une seconde fresque, valorisant la tradition taurine landaise, est venue habiller le mur de la place Madaule. Après un petit sondage sur le Facebook de la Ville, les *followers* ont proposé de la baptiser : Aturine. Ces deux peintures ont été réalisées par Anne Larose, artiste spécialisée en trompe-l'œil.



"Aturine" la vache landaise de la place Madaule, avec l'artiste, et la mêlée pour le Stade municipal (détail)



Travaux sur les réseaux rue René Méricam

Rue René Méricam

Le SYDEC et GES terminent les travaux de réseaux dans la rue. Pour ce qui est de la réfection totale de la voirie et des trottoirs, un nouveau marché public sera lancé en début d'année. Pour rappel les offres reçues, il y a quelques mois, étaient bien supérieures à l'estimation réalisée par le Conseil Départemental, la Ville n'avait pas eu d'autre choix que de rejeter ces propositions de travaux. Suite au nouveau marché public, les travaux pourront débuter au printemps prochain pour se terminer à la fin de l'été.

Ainsi cet axe majeur d'entrée de ville bénéficiera d'aménagements de qualités avec un stationnement revu et la création d'espaces verts.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 090 116 € TTC.

Point sur les travaux...

Initié par la Municipalité depuis 2014, le projet de rénovation urbaine bat son plein. Ainsi de nombreux travaux sont en cours...

Salle du Trésor

Les travaux suivent leur cours au sein de la future salle du Trésor : restauration des voûtes, travaux de menuiserie, réalisation des enduits... La salle des réserves est terminée et l'échafaudage présent à côté du Trésor Public a été démonté.

Par la suite, les travaux de la cour mitoyenne entre la Cathédrale et l'Hôtel de Ville débuteront afin d'y réaliser un nouvel accès, le tout agrémenté d'un jardin paysager. Pour rappel la fin des travaux est prévue pour le printemps 2020 et leur coût, à la charge de l'Etat, est de 865 000 € TTC et de 429 764 € TTC pour la Ville (celle-ci n'ayant à sa charge que deux façades de la cour et le jardin de l'ancien cloître).



Hôtel de Ville

Les travaux de la mairie se précisent. Ainsi, le permis de construire (préalable aux travaux) est en cours d'instruction auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces travaux visent à restaurer les toitures et façades de l'ancien palais épiscopal ainsi que la cour mitoyenne à la Cathédrale et à l'Hôtel de Ville (voir ci-dessus).

Ces travaux sont estimés à deux millions d'euros et s'échelonneront en 2019 et 2020.



Allées de l'Adour

Douze nouvelles tables de pique-nique, six bancs et trois poubelles ont vu le jour le long de l'Adour. Ces équipements sont plus esthétiques et plus résistants que les précédents. D'autres seront installés, toujours par les employés municipaux, l'an prochain. Une table est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un cheminement adapté depuis le stationnement réservé.

Le coût des ces travaux est de 30 000 € TTC.



Passe à poissons

L'Institution Adour a subi bien des déboires avec la passe à poissons (et à canoës) en construction au niveau du pont de l'Adour. Les travaux ont repris pendant six semaines à l'automne et se sont terminés fin octobre.



Coste de Larriou

La coste est en réfection. L'enrobé de la chaussée est en cours de réalisation ainsi que le cheminement piétonnier et la voie cyclable, réalisés par la Ville (voir page 11). Les accès, non-goudronnés, aux propriétés de cette rue seront bitumés.

Pour rappel, les travaux communaux ont un coût prévisionnel de 120 000 € TTC.



Carré militaire

Les trente-deux tombes des militaires (des deux Guerres Mondiales) du cimetière communal ont été repeintes par les agents municipaux. Les plaques ont été changées, elles ont été offertes par l'Office National des Anciens Combattants. Un nouveau caveau pour les "Morts pour la France" a été créé derrière ce carré.



Mais aussi... Des travaux de voiries (réfection de la chaussée) ont été réalisés par la Communauté de communes, sur demande de la Ville : rue du Midi, rue du Jardinet, chemin de Chalosse et chemin de Mouneton, courant octobre.

Etat-civil

Naissances

- Camille, Marie, Yvonne GIUSEPPI
- Tayzi, Manu, Baldwin SEVERAN MONALES
- Paul BRETHES
- Maxim, Camille, Christian CASTAGNON
- Elon GRAFF PRATAVIERA
- Tiago, Jonathan DELASSALLE
- Maëlan DUVIAU
- Preston, Antoine BASTIEN

Mariages

- Jeanne BENONI et Alexandre, Jonathan NAVARLAS

- Sylvie, Nathalie LACROUTS et Jérôme DJIVANIDES
- Dulce, Alexandra LOPES DA CUNHA et Luis, Carlos FERREIRA DOS SANTOS
- Yvette, Louise MORERE et Marcel, Yves, Marie, Joseph FORTINEAU

Décès

- Marcel CASSAIGNE
- Alexandre, Henri DESPAGNET
- Cyprien, André COSTARRAMONE
- Odette, Aglaé FERRAN veuve BRUNELLO
- Françoise, Henriette LAGARDERE
- Renée, Henriette TASTET veuve DUFEAU

- Michel TECHENE
- Maridza, Bernadette PERIER
- Georges, André BARRIEU
- Thérèse, Rachel JUNCA veuve BANOS
- Monique, Renée TAUZY épouse RIATTO
- Marie DUCAM veuve CLERCQ
- Marc, Jean, Louis SARRADE
- Jacques, Jean, Louis SERFS
- Charlotte, Marguerite BATS
- Régis, Georges DUMON
- Liliane, Jeanne MULOT veuve HERBETTE
- Adèle, Pierrette RAVEL épouse ROUCHON
- Antoine, Roger WEISS
- Jean, Marcel DUROU

Expression politique

Les élus de la majorité municipale

Chères Aturines, chers Aturins,

Des élus de notre majorité ont fait le choix de s'opposer à notre projet de réalisation d'une piscine couverte. Par leur vote, ces sept élus - minoritaires dans la majorité - ont fait le choix de s'opposer à l'amélioration du cadre de vie des Aturins, de s'opposer à la modernisation d'infrastructures sportives, de s'opposer au développement du service public, de faire croire que la piscine actuelle est décentement couvrable... Que l'opposition s'oppose, c'est un vilain jeu mais il est (presque) audible.

Par contre, que des élus de la majorité trahissent leurs promesses, et donc tous ceux qui les ont élus, est indéfendable.

Proposer une piscine couverte pour les Aturins (et bien au-delà) c'est gérer le quotidien et c'est ce que nous faisons depuis mars 2014 avec la création des pistes cyclables, la rénovation des quartiers, le développement des infrastructures sportives, le renouveau des animations, le soutien aux acteurs locaux (entreprises, commerces, associations), l'adaptation de nos locaux pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (chantier grandement oublié par l'ancienne majorité), l'aide au permis de conduire... Oui, notre action est véritablement claire et assumée, tout un chacun peut en témoigner.

Sachez que la frénésie partisane de ce quateron d'élus avide de pouvoirs ne mettra pas à mal l'immense effort de redressement du dynamisme aturin entrepris par les élus de la majorité rassemblés autour du Maire, Xavier Lagrave.

Ainsi notre mission reste inchangée, travailler avec les Aturins, pour les Aturins !

Depuis notre arrivée aux affaires municipales, l'état des finances a nécessité un travail rigoureux pour parvenir à la gestion saine, et respectueuse du pouvoir d'achat des Aturins, qui est la nôtre. Nous avons promis de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition et nous nous y tenons. Ce qui n'est pas le cas d'autres collectivités, sans réelle justification.

A chaque action engagée nous œuvrons en toute transparence et ce magazine municipal en est une nouvelle fois la preuve. Nos décisions ne sont pas imposées par une quelconque idéologie politique ou partisane mais simplement fondées sur le bon sens dû à notre présence, à notre écoute et au professionnalisme des agents qui nous assistent. Notre engagement reste fondé : nous respecterons notre parole et tiendrons nos engagements en agissant pour tous les Aturins.

A quelques semaines de Noël, nous vous souhaitons à tous de passer de bonnes Fêtes entourés de vos proches.

Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau"

Les élus de la minorité

Le conseil municipal du 18 octobre dernier a marqué une étape importante de cette mandature. En effet, nous avons enfin pu débattre et voter sur le projet de piscine couverte, projet phare de Xavier Lagrave. Il aura malheureusement fallu pour cela que dix membres de la majorité municipale contraignent par courrier le maire à inscrire ce dossier à l'ordre du jour, chose qu'il avait toujours refusé jusqu'alors malgré nos sollicitations depuis deux ans. En voyant le résultat du scrutin, on comprend pourquoi le maire voulait éviter un vote et pourquoi il a tenté ce passage en force.

Comme nous l'avons déjà expliqué, nous avons voté contre ce projet. Les raccourcis les plus faciles seront de dire et de penser que ce vote n'était qu'une stratégie politique visant à mettre en difficulté le maire, et que ce refus allait à l'encontre de l'intérêt des Aturins. Il n'en est rien, au contraire, c'est pour l'intérêt de nos concitoyens que nous nous sommes positionnés. Pour nous voter pour un projet qui à lui seul ferait doubler la dette de la ville, qui, à lui seul, ferait augmenter cette dette à un niveau jamais atteint (11,8M€), et qui à lui seul empêcherait le financement d'autres projets prioritaires au quotidien, était une erreur qui allait justement à l'encontre de l'intérêt général.

Il est évident qu'un tel équipement possède des points positifs, il ne faut pas le nier, mais à quel prix pour notre seule municipalité ?

Le coût de fonctionnement évalué à 758 000€/an (418 000€+340 000€ dette) est calculé sur une estimation de 147 entrées payantes par jour (hors scolaires et activités encadrées) avec un tarif de 4.50€ l'entrée. Cela nous paraît difficile à réaliser, ce qui laisse présager un coût de fonctionnement encore bien plus important.

Le budget des communes n'étant pas illimité, nous avons alors considéré que l'intérêt pour les Aturins était de prioriser, de faire plus urgent, moins alléchant certes qu'une piscine couverte, mais bien plus indispensable à nos yeux. Des investissements que nous pensons prioritaires, et même si toutes les attentions se sont focalisées sur ce projet-là grâce à une grande propagande, n'oublions pas qu'il y a bien d'autres réalisations à financer, et seule la commune peut le faire.

Les Aturins l'ignorent peut-être, mais nous n'avons jamais été associés aux discussions sur ce dossier, très peu informés malgré nos demandes, et si dix élus de la majorité n'avaient pas obligé le maire à inscrire ce projet à l'ordre du jour, nous n'aurions jamais débattu, jamais voté. Peut-être aurions nous tous pu discuter pour faire évoluer le projet, le rendre moins coûteux proposer et trouver d'autres solutions. Malheureusement, nous n'en avons pas eu l'occasion, « c'est la majorité qui décide » nous a-t-on affirmé en conseil municipal. Une drôle de manière de concevoir la démocratie locale qui ne fait que démontrer davantage la méthode autoritaire du maire à diriger.

Cet épisode semble également avoir marqué une rupture au sein même de la majorité. Après huit démissions dont deux adjoints dans son équipe depuis le début du mandat, une mise en minorité sur un gros projet et le retrait des délégations à deux autres adjoints, on peut affirmer que la méthode de gouvernance du maire que nous dénonçons depuis le début est réellement critiquable, et que l'union tant vantée jusqu'alors n'est qu'un simple écran de fumée visant à cacher les tensions internes.

Signée par Agathe BOURRETERE, Robert CABE, Florence GACHIE, Jérémie MARTI, Paulette SAINT GERMAIN et Jérôme SAUBOUAS

Agenda

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.



du mardi 27 novembre
au samedi 1^{er} décembre
Médiathèque

EXPOSITION JACQUAIRE "LA VOIE DU PUY EN VELAY"

dimanche 1^{er} décembre :
15 h : conférence "Saint-Jacques,
pourquoi, comment ?"
17 h, à l'Orangerie : concert du Chœur
d'hommes de Gascogne puis Despedida
organisée par la Société landaise
des amis de Saint-Jacques
et d'études compostellanes



du samedi 1^{er} au dimanche 9 décembre
Halle aux Grains

GRANDE PATINOIRE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17 h - 19 h
mercredi : 14 h - 19 h
samedi et dimanche : 10 h - 12 h / 14 h - 19 h
organisé par l'UC2A
avec le soutien de la Ville

Samedi 15 décembre
dans les rues du Centre-Ville

PARADE DE NOËL L'ECOLE DE MUSIQUE

10 h - 12 h

par l'Ecole de Musique Claude Soubiran
avec le soutien de l'UC2A



Dimanche 16 décembre
Marché couvert

MARCHE DES ARTISANS CREATEURS DE NOËL

9 h - 18 h

organisé par l'UC2A
avec le soutien de la Ville



vendredi 7 et samedi 8 décembre
Autour du Marché couvert

TELETHON

organisé par la Ville
et les associations aturines



Vendredi 7 décembre
dans la Ville

LANCÉMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

par la Ville



Lundi 24 décembre
et lundi 31 décembre

LE MARCHE SERA EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT

Pour faire paraître une
manifestation :
communication@aire-sur-adour.fr



Samedi 1^{er} décembre
Eglise Sainte-Quitterie

20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION À L'UNESCO

10 h : office
puis visite guidée

organisée par la Société landaise
des amis de Saint-Jacques
et d'études compostellanes

Noël à Aire sur l'Adour

du 1^{er} au 31 décembre

1^{er}
au 9

Grande patinoire
sous la Halle aux grains
lu, ma, je. et ve. de 17 h à 19 h
me. de 14 h à 19 h
sa. et di. de 10 h à 12h et de 14 h à 19h
avec le concours de l'UC2A
tickets offerts par les commerçants adhérents de l'UC2A

JEU des
commerçants
pendant tout
le mois
avec l'UC2A

dès
le 7

Illuminations et décos de Noël
dans la Ville

Di.16

Marché des artisans créateurs de Noël
au Marché couvert de 9 h à 19 h
présence du Père-Noël, maquillage,
clown, goûter, restauration sur place,
animations gratuites...
avec le concours de l'UC2A

